

Titre : Colloquium d'études supérieures en musicologie 1 à 4	Sigle : MUL7521 à 7524
Titre court : Collq. Etud. Sup. musicol. 1 à 4	Crédits : 1,5
Professeur : Deux professeurs en roulement	Trimestre : Automne et hiver
	Capacité d'accueil : 15

DESCRIPTIF À L'ANNUAIRE

Présentation de conférences en musicologie par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités. Échanges théoriques et méthodologiques sur les projets présentés.

CONCEPTION DU COLLOQUIUM

Le colloquium est scindé en trimestres. Chaque trimestre sera assumé par deux professeurs dont les différents champs de recherche refléteront l'interdisciplinarité du groupe, lequel réunira des étudiants dont les travaux abordent une grande variété de thématiques et de problématiques.

Le colloquium doit être suivi chaque trimestre pendant les deux années de scolarité au doctorat. La deuxième année, il peut être remplacé par un séminaire de laboratoire.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de ce colloquium, les étudiants aux études supérieures seront invités à présenter leurs recherches une à deux fois par trimestre. Cette présentation prendra la forme d'une conférence d'une heure suivie d'une période de questions et de discussions avec l'ensemble des participants au colloquium. Le rôle des professeurs en charge du colloquium est d'assurer la planification, la coordination et l'intégration des diverses conférences. Ils jouent le rôle de modérateur de la discussion suivant les conférences et fournissent un encadrement pour la préparation des conférences. Ils communiquent à l'étudiant des commentaires sur les points à améliorer aussi bien en ce qui concerne le fond que la forme de la présentation, et donnent des conseils méthodologiques pour le travail de recherche comme pour la présentation.

OBJECTIFS

- Apprendre à débattre oralement d'un sujet donné lors de discussions et d'exposés.
- Assurer un suivi des projets de recherche des étudiants à toutes les étapes de leur élaboration.
- Favoriser les échanges entre étudiants au doctorat, ainsi que la mise en commun d'idées et de stratégies de recherche.
- Créer un espace propice aux échanges interdisciplinaires.
- Faire la synthèse de différentes approches et apprendre à en tirer profit dans une démarche de recherche autonome.

TRAVAUX ET ÉVALUATION

Mode d'évaluation « Réussite / Échec »

(Selon plan de cours de Nathalie Fernando :)

Participation au colloquium et qualité des interventions lors des périodes de discussion	30 %
Exposé oral	70 %